



ESQUISSE DU PROGRAMME

(24 Novembre 2017)

Sur le Forum de l'ONU de 2017 : Le Forum annuel des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme est la plate-forme mondiale pour examiner et échanger l'information relative aux efforts entrepris pour porter les [Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) et la structure « protéger, respecter et Réparer » de la théorie à la pratique . Le thème central du Forum 2017 est **« Réaliser l'accès effectif aux voies de recours »**. Le programme comprendra deux sessions plénières, et plus de 60 séances « parallèles » organisées simultanément pendant les trois jours. Celles-ci sont organisées par les Nations Unies et des organisations externes, et sont basées sur des consultations approfondies et présentations de documents. En outre, le Forum comprendra un parcours « de clichés progrès et outils », où les organisations qui souhaitent mettre en évidence leurs travaux pertinents peuvent postuler pour de brèves présentations.

Documents d'information :

- [Note conceptuelle](#)
- [Réflexions sur le thème](#)
- [Blog du forum 2017](#)

Autres liens

- [Speakers](#)
- [Inscription](#)
- [Carte](#)
- [Networking, rafraichissement et autres activités \(incluant café de bienvenue et de networking\)](#)
- [Présentation « Snapshot »](#)
- [Evènements « Post-Forum »](#)

Demandes d'ordre générale : forumbhr@ohchr.org

Requêtes concernant les inscriptions : registrationforumbhr@ohchr.org

Hashtag : #bizhumanrights

Twitter : @WGBizHRs

Page Web : www.ohchr.org/2017ForumBHR

Contexte : Le Forum a été créé par le Conseil de droits de l'homme de l'ONU en 2011 « pour discuter des tendances et défis dans la mise en œuvre des [Nations Principes Recteurs des Nations Unies sur les Entreprises and les Droits de l'Homme](#) " (UNGPs) et promouvoir le dialogue sur les entreprises et les droits de l'homme" (résolution 17/4, par. 12). Le Forum est guidé et présidé par le [groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme](#) et organisé par son secrétariat, au sein du bureau de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Jour 1 – 27 novembre

09 :30-11 :00 (sessions parallèles)¹

| | |
|---|--|
| Sessions d'Introduction | <ul style="list-style-type: none">• Introduction aux UNGPs (XXII)• Introduction au pilier de l'accès aux voies de recours (XX – E/F/S)• Introduction aux UNGPs et les SDGs : distincts, associés ou intégrés ? (XXI) |
| Opérationnalisation des UNGPs : Expériences régionales | <ul style="list-style-type: none">• La vigilance raisonnable dans les investissements et les chaînes d'approvisionnement des entreprises chinoises (XIX – E/C) |
| Perspectives des intervenants | <ul style="list-style-type: none">• Construire un pont pour les peuples autochtones pour aborder les impacts des entreprises multinationales en Amérique (XXIII – E/S) |

11 :30-13 :00 (session plénière)

| | |
|-------------------------------------|--|
| Session plénière d'ouverture | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1 : Déclarations d'ouverture• Partie 2 : Discours préliminaires de la Commission Principale composée de femmes leaders venant d'horizons différents <p>(Assembly Hall – A/C/E/F/R/S)</p> |
|-------------------------------------|--|

13 :00-14 :45 (sessions parallèles)

| | |
|---|--|
| Explorer de nouvelles solutions et le rôle de « faiseurs » de pratique des entreprises | <ul style="list-style-type: none">• Conseil juridique, contentieux et respect des droits(XXIII)• Entreprises et le recours des droits de l'homme style Hague : un mélange intelligent collaboratif du dialogue à la médiation et l'arbitrage (XXII) |
| Opérationnaliser les UNGPs dans un contexte de secteur | <ul style="list-style-type: none">• Opérationnaliser les UNGPs dans le secteur du commerce des matières premières(IX) |
| Secteur privé actif pour les droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'intégration et contrer le narratif anti-migrants : le rôle des entreprises (XX) |
| Cible sur les problèmes des droits et solutions collaboratives | <ul style="list-style-type: none">• Salaires de subsistance dans les chaînes internationales d'approvisionnement (XXI) |

15 :00-18 :00 (sessions parallèles)

| | |
|--|--|
| Explorer les éléments du recours effectif | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1: Conversation avec le Président du Groupe de Travail : Le Rapport du Groupe soumis à l'Assemblée générale de l'ONU – « réaliser l'accès à des voies de recours effectifs• Partie 2 : Perspectives de victimes concernant le recours effectif (études de cas) (XIX- E/F/S) |
| Appliquer les UNGPs par le biais de politiques et de réglementations – tendances et études de cas | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1: Dans quelle direction va la réglementation gouvernementale?• Partie 2: Le devoir de vigilance en droit français– entreprises et perspectives des parties prenantes• Partie 3: Réforme de l'état de droit dans le secteur de la pêche indonésienne : garantir la responsabilité de l'entreprise de respecter les droits de l'homme (XX – E/F/S) |
| Opérationnalisation du respect des droits de l'homme par les entreprises : ou sommes-nous ? | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1: Etudes de cas sur le renforcement des résultats des droits de l'homme au cours du temps• Partie 2: Ou sommes-nous arrivés et qu'est-il nécessaire pour aller de l'avant (XXI E/S) |
| Zoom sur les entreprises et droits de l'homme dans les SDGs | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1: études de cas sur le liens entre UNGPs-SDGs• Partie 2: respect des droits de l'homme et les SDGs par les entreprises : comprendre et soulever une relation puissante (XXIII) |

¹ Les détails concernant les sessions peuvent être accédés en cliquant sur les titres des sessions. Cette information est actualisée de façon continue.

| | |
|----------------------------------|---|
| Technologie et droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Aborder l'accès aux voies de recours à l'âge digital : La mauvaise conduite des entreprises dans le partage et le traitement des données personnelles • Partie 2: la proposition d'une « convention de Genève en matière numérique »- Implications sur les droits de l'homme |
| Session de 'Snapshot' | <ul style="list-style-type: none"> • 'Snapshot presentations'(IX) |

18 :15-19 :45 (sessions parallèles)

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Documentation solide comme point de départ pour accéder aux recours (XXIII – E/S) • Projection du film : « Complicité » (XXII) • Débat multipartite (« style Oxford Union »): Les recours non-judiciaires peuvent s'avérer efficaces? (Suivi d'une réception) (XXI) • Session de lancement de livre « construire un traité sur les entreprises et les droits de l'homme » (XXVII) |
|--|

Jour 2 – 28 novembre

08 :15-09 :45 (sessions parallèles)

| | |
|--|---|
| Les tendances sur l'accès aux recours les tendances et sessions sur les perspectives des parties prenantes | <ul style="list-style-type: none"> • Les voies de recours en matière de droits de l'homme en amont et en aval de la chaîne de valeur – innovation légale et son impact pragmatique (XXIII) • Une perspective africaine d'accès aux voies de recours –défis et besoins régionaux (XXVII) • Aborder les impacts sur les peuples autochtones en Asie(XXI) |
| Questions relatives aux droits et solutions collaboratives | <ul style="list-style-type: none"> • Le droit à l'information - accès aux voies de recours pour les travailleurs et les communautés touchées par les déchets toxiques (XXII) |
| Explorer les questions pratiques et conceptuelles des mécanismes internationaux | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du processus d'élaboration d'un instrument légalement obligatoire (XIX) |

10 :00-13 :00 (Sessions parallèles)

| | |
|---|---|
| Explorer les éléments du recours effectif | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Comment intégrer les voix des communautés touchées? • Partie 2: Ententes de règlement et normes internationales sur le droit aux voies de recours effectif(XIX –E/F/S) |
| Amélioration de l'efficacité des mécanismes non judiciaires | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Mécanismes non-judiciaires étatiques sur la responsabilité sociale et recours: soutenir les acteurs ou les joueurs? • Partie 2: Rapports du terrain : la réalité des recours dans les institutions nationales des droits de l'homme (XXII-E/S) |
| Systèmes pour optimiser l'accès aux voies de recours dans les chaînes d'approvisionnement et les relations d'affaires | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Accès aux recours dans les cadres de la gouvernance globale : nouveaux développements et construire davantage de convergence • Partie 2: Comment les entreprises multinationales peuvent utiliser les influence pour aider à faire avancer l'accès aux voies de recours par leurs partenaires commerciaux? (XXIII) |
| Protéger et soutenir les défenseurs des droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none"> • Les défenseurs des droits de l'homme et les entreprises comme agents pour le recours : avancer du conflit a la collaboration (XX-E/F/S) |
| Technologie et droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Les innovations technologiques émergentes conduisent à un meilleur accès aux voies de recours dans les chaînes mondiales d'approvisionnement? • Partie 2: Recours contre la machine(XXI) |
| Session de 'Snapshot' | <ul style="list-style-type: none"> • 'Snapshot presentations'(IX) |

Jour 2 – 28 novembre (suite)

13 :30-14 :45 (sessions parallèles)

| | |
|---|--|
| Secteur privé actif pour les droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none">• Les standards de conduite des entreprises de ONU pour aborder la discrimination contre LGTBI : donner une cible de LGTBI aux UNGPs (XX) |
| Explorer de nouvelles solutions et le rôle de « faiseurs » de pratique des entreprises | <ul style="list-style-type: none">• Repères de droits de l'homme : ce qu'ils nous disent sur l'accès aux voies de recours(IX) |
| Questions relatives aux droits et solutions d'affaires | <ul style="list-style-type: none">• Remboursement des honoraires de recrutement comme réparation? (XXI)• Comment les avocats peuvent aider les communautés à accéder aux recours (XXII) |
| Opérationnalisation des UNGPs : expériences régionales | <ul style="list-style-type: none">• Expériences du Réseau Local de UN Global Compact: application des UNGPs et la diligence raisonnable des droits de l'homme pour parvenir aux SDGs (XXIII-E/R) |

15 :00-18 :00 (sessions parallèles)

| | |
|--|---|
| Explorer les éléments du recours efficace : mettre l'accent sur les droits des femmes | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1 : Les impacts liés aux entreprises sur les droits de la femme – défis et stratégies pour y répondre• Partie 2 : droits des femmes et investissements fonciers intensifs: A quoi est ce que ressemble un accès réel aux voies de recours ?• Partie 3 : Les travailleuses dans les chaînes mondiales d'approvisionnement : mécanismes de réclamation au niveau opérationnel et l'accès aux voies de recours (XIX –E/F/S) |
| Efficacité des recours juridictionnels – de la théorie à la pratique | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1 : Accroître l'efficacité des régimes nationaux de droit public• Partie 2 : Le cycle de vie d'une poursuite criminelle : surmonter les défis et accroître la responsabilisation des crimes transfrontaliers des droits de l'homme liés aux entreprises (XXII) |
| Améliorer l'accès aux recours à des approches collaboratives | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1 : Le rôle des associations commerciales concernant les réparations jointes et la collaboration multipartite• Partie 2 : Renforcement de l'accès aux voies de recours dans l'initiatives multipartites (XXI) |
| Amélioration de l'efficacité des mécanismes non judiciaires | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1 : Enseignements tirés du processus d'examen par les pairs de l' OCDE• Partie 2 : Le parcours des voies de recours : défis et opportunités d'accès à la justice pour les communautés dans le cadre des projets transnationaux de développement (XXVII) |
| Accès aux recours par le biais de l'engagement des intervenants multiples | <ul style="list-style-type: none">• Partie 1: Perspectives de multiples parties prenants quant à l'accès aux voies de recours pour les personnes touchées par la Zone Spéciale Economique Thilawa au Myanmar• Partie 2: Résoudre les plaintes dans l'industrie minière en Afrique du Sud (XX – E/F/S) |
| Session de ' Snapshot' | <ul style="list-style-type: none">• 'Snapshot presentations'(IX) |

18 :15-19 :45 (sessions parallèles)

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Événement culturel(Assembly Hall)• Accès aux voies de recours : explorer un réseau global d'avocats Pro Bono(XXI)• Réception donné par Responsible Business Alliance (espace limité – inscription préalable via le lien) |
|---|

Jour 3 – 29 novembre

08 :15-09 :45 (sessions parallèles)

| | |
|--|--|
| Questions relatives aux droits en bref et solutions collaboratives pour améliorer l'accès aux voies de recours | <ul style="list-style-type: none"> • Certains l'aiment chaud : financiarisation, logement et droit de l'homme (IX) • Combler l'écart entre les recours et les réparations(XIX) |
| Accès aux voies de recours par le biais de l'engagement des intervenants multiples | <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle de la médiation effective afin d'atteindre le développement durable (XXII) |
| Faire fonctionner les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel | <ul style="list-style-type: none"> • Faire marcher les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel pour les travailleurs(XXI) |
| Explorer de nouvelles solutions et le rôle des faiseurs de pratiques d'affaires | <ul style="list-style-type: none"> • Avocats d'affaires, contentieux et impacts liés aux entreprises sur les droits de l'homme (jeux de rôle) (XXIII) |
| Opérationnalisation des UNGPs : expériences régionales | <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les efforts de mise en application des UNGPs en Amérique Latine (XXVII-E/S) |

10:00-13:00 (sessions parallèles)

| | |
|--|--|
| Plans d'action nationale (NAPs) et accès aux recours | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Perspectives du Groupe de Travail • Partie 2: Présentations d'État • Partie 3: dialogue multipartite - comment faire pour que le travail des NAP améliore l'accès aux des voies de recours? (XX – E/F/S) |
| Lien Etat - entreprises et l'accès aux recours | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1 : Réaliser l'accès aux recours : implications des régimes d' investissements internationaux • Partie 2 : le « lien entre état –entreprise » et le pilier de l'accès aux recours (XXII – E/F/S) |
| Améliorer l'accès aux voies de recours à des approches collaboratives | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1 : Enseignements tirés des efforts pour accorder la réparation aux victimes d'accidents de chaîne de fourniture industrielle • Partie 2 : Le rôle des syndicats (XXI) |
| Faire fonctionner les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Faire fonctionner les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel dans la pratique • Partie 2: Est-ce que les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel dans le travail de l'industrie extractive fonctionnent? Entreprises et perspectives des parties prenantes (XXI) |
| Explorer l' accès aux voies de recours dans le secteur bancaire | <ul style="list-style-type: none"> • Partie 1: Banques et voies de recours en vertu de l'accord de secteur bancaire néerlandais • Partie 2: Partenariats Public-privé pour des voies de recours effectifs : une étude de cas sur la traite des êtres humains (XIX) |
| Session de ' Snapshot' | <ul style="list-style-type: none"> • 'Snapshot présentations'(IX) |

Jour 3 – 29 novembre (Suite)

13 :30-14 :45 (sessions parallèles)

| | |
|---|--|
| Secteur privé actif pour les droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none">La déclaration universelle des droits de l'Homme a 70 ans : le rôle des entreprises(XX) |
| Améliorer l'accès aux recours dans des approches collaboratives | <ul style="list-style-type: none">Engagement collaboratifs des investisseurs dans le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt (XXI-E/C) |
| Améliorer l'accès aux voies de recours juridictionnels | <ul style="list-style-type: none">Aborder l'interférence dans l'accès à la justice : perspectives du terrain(XXVII) |
| Opérationnalisation des UNGPs : expériences régionales | <ul style="list-style-type: none">Aller de l'avant avec des plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme et l'application du troisième pilier en Asie du Sud Est(XXIII)Intégrer le respect des droits de l'homme dans les Jeux olympiques de Tokyo(XXII) |

15 :00-16 :20 (sessions parallèles)

| | |
|---|---|
| Aborder l'esclavage moderne | <ul style="list-style-type: none">Améliorer l'accès aux voies de recours pour les victimes d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement (XX – E/F/S) |
| Droits de l'enfant et l'accès aux voies de recours | <ul style="list-style-type: none">Droits de l'enfant dans les chaînes mondiales d'approvisionnement – études de cas pratiques sur le terrain(XXIII) |
| Amélioration de l'efficacité des mécanismes non judiciaires | <ul style="list-style-type: none">Étude de cas : leçons d'un cas de NCP(XXI) |
| Rôle des mécanismes régionaux des droits de l'homme | <ul style="list-style-type: none">Les mécanismes régionaux comme voies de recours– étude de cas des peuples indigènes touchés par les opérations commerciales(XXII – E/F/S) |
| Garantir l'accès aux voies de recours dans des contextes post-conflit | <ul style="list-style-type: none">UNGP en Colombie : réparation comme outil dans la construction de la paix(XIX – E/S) |

16 :30-18 :00 (séance plénière)

| | |
|-----------------------------|---|
| Session plénière de clôture | <ul style="list-style-type: none">« Tirer les conclusions » et « appeler à l'action » pour planifier les prochaines étapes (XX – E/F/S) |
|-----------------------------|---|

18 :15-19 :45

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">Lancement du site web sur les NAPS en matière d'entreprise et droits de l'homme (réception – places limitées – Pré-inscription via ce link) |
|---|